

## PROJET DE DELIBERATION

## EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Paris se mobilise pour réaliser la transition écologique, dans un contexte d'urgence climatique, avec la nécessité de justice sociale et démocratique. Pour ce faire, elle met notamment en œuvre :

- Le [Pacte parisien pour les quartiers populaires](#) (2024-2030) qui permet de mobiliser des moyens pour améliorer les conditions de vie des Parisiennes et des Parisiens de ces quartiers, notamment au regard des enjeux climatiques ;
- Le [plan Climat](#) (2024-2030) pour amplifier la lutte contre le changement climatique et accélérer les transformations pour s'adapter (réduire les émissions de gaz à effet de serre, améliorer la qualité de l'air et adapter le territoire et la population aux conséquences du changement climatique). Ce plan intègre un axe "plus juste" visant à lutter contre les inégalités sociales et à protéger les personnes les plus fragiles des conséquences du changement climatique.

La Ville de Paris s'appuie également sur l'Académie du Climat, service public municipal parisien créé en 2021, véritable plateforme pédagogique et levier permettant de mettre en réseau les acteurs et actrices agissant pour la transition écologique.

Banlieues Climat est une association dédiée à l'émancipation des habitantes et habitants des quartiers populaires à travers les enjeux climatiques. Elle vise à faire émerger leurs voix et leurs projets locaux dans le débat public, tout en développant leur pouvoir d'agir. L'association organise des ateliers de sensibilisation et de vulgarisation sur des thématiques liées à la lutte contre le changement climatique et à la transition écologique en intégrant les enjeux de justice sociale. Ces formations dispensées directement dans les quartiers ont pour objectif de transmettre les connaissances nécessaires sur les enjeux climatiques, d'inspirer les jeunes et de les fédérer autour de la transformation sociale et écologique. Elle développe en France un réseau d'acteurs des quartiers autour de cette question.

C'est dans ce cadre que la Ville de Paris et Banlieues Climat ont souhaité se rapprocher afin de conclure une convention de partenariat.

Le partenariat vise à consolider l'intégration des questions d'inégalités sociales et climatiques dans le traitement des enjeux de transition écologique et de faire émerger une génération d'acteurs et d'habitants vivant dans les quartiers populaires. Il s'agit de renforcer leur pouvoir d'agir sur leur environnement et leur capacité de sensibiliser à leur tour de nouvelles personnes. Ce faisant, il contribuera à l'appropriation du Plan Climat de la Ville par les habitantes et habitants des quartiers populaires.

Les objectifs et principes essentiels du présent partenariat sont les suivants :

- Mobiliser des collectifs, associations, centres sociaux ou structures équivalentes du territoire et organiser avec eux des formations et des projets autour des questions de la crise climatique et de la transition écologique à destination d'habitantes et d'habitants (et notamment de jeunes) des quartiers populaires.
- Permettre aux collectifs locaux de s'approprier la démarche pour bénéficier d'un effet multiplicateur sur le territoire en formant notamment de futures formatrices parisiennes, qui pourront continuer de mobiliser d'autres habitantes et habitants.
- Mutualiser les ressources et expertises de chaque structure (Banlieues climat, Académie du Climat, Equipes de développement local, etc.) notamment les outils et formats de transmission des enjeux de la transition écologique, afin de toucher le plus grand nombre et avoir plus d'impact.
- Prolonger les actions de sensibilisation et de formation menées à l'Académie du Climat, par la participation à certains dispositifs et à l'animation d'ateliers à destination des publics scolaires.

Afin de permettre la mise en œuvre à Paris de ce projet au bénéfice des Parisiennes et des Parisiens, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir m'autoriser à signer cette convention de partenariat.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de  
Paris